

# 1. Vers un potlach?

Gilbert David

---

Number 14 (1), 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/28915ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Cahiers de théâtre Jeu inc.

**ISSN**

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

David, G. (1980). 1. Vers un potlach? *Jeu*, (14), 5–7.

# scènes

## vers des états généraux du théâtre professionnel

Journée de concertation organisée par le Comité du 13 septembre et tenue le 3 février 1980 à l'École nationale de théâtre, 5030, rue St-Denis, Montréal.

### 1. vers un potlach?

Le milieu théâtral québécois est en ébullition. À la fin de l'été dernier, après l'annonce par le ministère des Affaires culturelles des subventions accordées aux «jeunes» troupes et théâtres pour la saison 1979-80, une première rencontre informelle des intéressés aboutit à la formation d'un groupe de travail: le Comité du 13 septembre<sup>1</sup>. Celui-ci, né d'un sentiment d'incertitude et d'insatisfaction devant les récentes interventions de l'État québécois en matière de théâtre (création de jurys, coupures de budget, politique de régionalisation, etc.), se donna comme premier objectif de sensibiliser l'ensemble de la profession à la nécessité de s'occuper davantage de ses affaires; dans cette perspective, le Comité lança un appel à tous les organismes de théâtre à l'échelle nationale et provoqua une rencontre de concertation qui eut lieu le 3 février 1980. Plus de deux cents participants confirmèrent immédiatement la gravité de la situation et votèrent unanimement pour la convocation d'États généraux du théâtre professionnel, dans un délai d'un an.

### une journée féconde

D'abord réunis en ateliers, les participants jetèrent les bases thématiques de ce qu'ils entendaient mettre à l'ordre du jour des États généraux; la lecture des résolutions votées en plénière (voir, plus loin, le procès-verbal des délibérations) montre les multiples préoccupations du milieu tant au niveau économique et structurel que «philosophique» (quelle est la fonction du théâtre dans la société?) et socio-politique.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette journée démontra clairement la détermination de l'ensemble du milieu à faire le bilan de ses pratiques actuelles et à en dégager des mécanismes adaptés à ses besoins. Venus de tous les horizons du théâtre professionnel — du Théâtre du Rideau Vert au Théâtre de Quartier, de Rimouski à Rouyn —, troupes et théâtres, auteurs et metteurs en scène, pigistes et organismes, tous s'entendent pour tenter de formuler un nouveau «contrat théâtral» et pour procéder à la mise en forme et à l'articulation de politiques théâtrales prégnantes. À cette fin, les États généraux devraient être convoqués avant la fin de janvier 1981.

Cette échéance indique assez l'urgence de la situation; durant la dernière décennie, notre pratique théâtrale a en effet connu un développement anarchique — ce qui n'est pas un mal, quand on considère toute la vitalité dont ce développement témoignait —, mais la multiplication des groupes, des tendances dramaturgiques, esthétiques et socio-politiques s'est produite finalement au détriment de la majorité de ses artisans qui n'ont encore que des moyens quasi symboliques pour relever les multiples défis d'une production théâtrale de qualité. De même, les compagnies qui ont fini par prendre les allures d'institutions, n'ont que trop

1. Voir *Jeu* 13, automne 1979, p. 145-149.



Une partie des participants à la plénière de la journée de concertation du théâtre professionnel, le 3 février 1980 à l'École Nationale de Théâtre. (Photo: Normand Rajotte).

tendance à se concurrencer (au plan du répertoire, notamment) et à fonctionner sans tenir compte de leurs corrélations. Il faudra bien, par ailleurs, définir plus rigoureusement la place de la création dans les critères gouvernementaux et exiger une aide étatique plus généreuse face à une pratique artistique dont la présence humanisante est indissociable de la qualité de vie et de l'enrichissement de l'imaginaire collectif.

#### **une dynamique à inventer**

Cette journée de concertation a donc été porteuse d'une grande motivation à interroger tous les aspects de la pratique théâtrale, du point de vue de ses artisans. Mais ce serait, à mon sens, s'illusionner que d'oublier les nombreux obstacles et les résistances structurelles ou idéologiques qui attendent les participants à ces États généraux.

Qu'on le veuille ou non, la pratique

théâtrale québécoise est traversée par différents mouvements, non seulement parallèles mais antagonistes; croire à une espèce de paix théâtrale idéale serait ni plus, ni moins une dénégation de la tension dont se nourrit toute pratique artistique, au théâtre ou ailleurs. On ne peut faire comme si *toute* forme théâtrale contribuait à réactiver la société... Peut-on, avec une naïveté fantasque, oublier que des intérêts divergents sont en jeu, que l'État n'est pas innocent et qu'il a déjà «reconnu» des organismes théâtraux qui pèsent de tout leur poids de privilèges acquis sur la dynamique théâtrale actuelle? Aussi, quelle sera l'attitude des théâtres soi-disant institutionnels, clairement *minoritaires* (du moins, dans une assemblée démocratique) face à une majorité de praticiens regroupés autour de projets théâtraux avant-gardistes ou franchement politisés? Quel dénominateur commun fera qu'un promoteur de divertissements inoffensifs s'entendra vraiment avec des arti-

sans d'une mise en crise de la culture et de ses masques?

On le voit aisément, les États généraux n'iront pas de soi. Certes, il faut rester optimiste et espérer qu'une entente minimale mette d'accord les différents praticiens, mais les résultats de cette entente — si elle a lieu — pourraient bien être aussi ambigus que l'est l'État dans ses interventions culturelles... Tout cela pour dire que les organisateurs des États généraux devront manoeuvrer avec diplomatie et assurer un mode de représentation (et de vote) qui tienne davantage compte des rapports de force réels et de la dimension historique de la problématique théâtrale que lors de cette journée de concertation «idyllique». Sinon, la dynamique de ces États généraux risque fort de conduire à des prises de position apparemment unanimes qui seront aussitôt dénoncées, en coulisses, par ceux-là même qui auront eu l'impression de ne pas avoir été «respectés» dans leurs droits d'aïnesse... et leur «crédibilité» socio-culturelle face à l'État.

Une autre approche est par ailleurs pensable: une attitude plus agressive du «tiers théâtre» qui exigerait alors une restructuration complète des directions artistiques de nos théâtres (avec quelque raison, on s'en doute)... Mais c'est là un scénario extrémiste qui n'a ici que valeur de repoussoir<sup>2</sup>. Toutefois, on aurait intérêt à bien saisir les implications *politiques* du déclenchement d'États généraux, à prévenir les coups d'éclat, les tentations de délayer artificiellement les groupes de pression identifiables.

2. La rédaction de nos cahiers prépare une réflexion sur l'ensemble de la pratique théâtrale actuelle et sur ses rapports avec l'État. Des recommandations précises pourraient sortir de ces analyses et pourraient être rendues publiques dans *Jeu 17* (décembre 1980).

Pour l'heure, tous les gens de théâtre semblent enfin disposés à se parler — c'était loin d'être évident il y a à peine deux ans! —. Sans cette initiative, la pratique théâtrale au Québec aurait sans aucun doute continué à se survivre et à espérer on ne sait quel miracle venu du ciel imprévisible des fonctionnaires — ah! le *deus ex machina!* —; les États généraux auront l'immense mérite de poser clairement les questions dont la pratique au jour le jour n'a eu de cesse de témoigner depuis dix ans; que de telles assises conduisent à un cul-de-sac ou à la régénération des approches socio-culturelles, personne ne sortira tout à fait le même de ce potlach.

**gilbert david**